

Journal du Droit International *Clunet*

Paraissant tous les trois mois

Avril-Mai-Juin 2019
n° 2/2019

Directeurs : Emmanuel GAILLARD et Jean-Baptiste RACINE
Fondé en 1874 par Édouard CLUNET

Continué par André PRUDHOMME (de 1923 à 1948),
Berthold GOLDMAN (de 1950 à 1993), Philippe KAHN (de 1985 à 2002)
et Jean-Michel JACQUET (de 2003 à 2018).

Sous le haut patronage de :
J.-D. BREDIN, J. DEHAUSSY,
J. LEMONTEY, M. LONG†,
J. VASSOGNE, S. ROZES, P. WEIL†

**Journal publié avec le
concours de la CNUDCI**

SOMMAIRE

DOCTRINE

- L'accélération de la procédure d'arbitrage à l'intérieur de l'espace OHADA, par Éric LOQUIN (*doctr. 4, p. 343*).
- Investissements et changements climatiques : le chapitre 8 de l'Accord économique et commercial global (AECG/CETA) face aux impératifs de transition énergétique, par Sophie GROSBON (*doctr. 5, p. 365*).

VARIÉTÉS

- Le Commonwealth des Nations a-t-il encore un avenir ?, par Renan Le MESTRE (*var. 3, p. 391*).
- De la chasse à la baleine à la capture du crabe des neiges : tensions persistantes autour de l'archipel du Svalbard, par Hélène De Pooter (*var. 4, p. 413*).

COMMENTAIRES

- **France**, par Ludovic CHAN-TUNG (Traités internationaux. – Statut interne des réserves aux traités internationaux. – Contrôle de la validité des réserves aux traités internationaux : *comm. 9, p. 445*), Marie-Elodie ANCEL (Conflit de juridictions. – Exequatur. – Compétence indirecte. – Accord franco-burkinabé du 24 avril 1961. – Clause attributive de juridiction à un tribunal français. – Compétence exclusive. – Acceptation. – Révision aux fins de contrôle. – Plénitude de juridiction. – Refus d'exequatur : *comm. 10, p. 457*), Guillaume PAVAN (Droit international privé. – Injonction Mareva. – Mesures provisoires et conservatoires. – Saisie conservatoire. – Autorité de la chose jugée. – Règlement (CE) n° 44/2001 Bruxelles I. – Règlement (UE) n° 1215/2012 Bruxelles I bis. – Reconnaissance et exécution : *comm. 11, p. 467*), Étienne CORNUT (Possession d'état. – Annulation de l'enregistrement. – Possession d'état constituée par fraude (oui). – Acte de naissance falsifié. – Possession de bonne foi : *comm. 12, p. 478*), Estelle GALLANT (Testament international. – Forme du testament. – Conversion par réduction d'un testament authentique en testament international. – Présence de témoins. – Équivalence des conditions. – Convention de Washington du 26 octobre 1973 : *comm. 13, p. 490*), Olivera BOSKOVIC (Conflit de lois. – Règlement (CE) n° 864/2007. – Règlement (CE) n° 44/2001. – Fait dommageable. – Parties domiciliées à l'étranger. – Union Européenne. – Exception d'incompétence. – Loi applicable : *comm. 14, p. 496*).
- **CJUE**, par Caroline KLEINER (For délictuel. – Localisation du préjudice financier (dévalorisation des titres financiers). – Règlement (CE) n° 44/2001 (« Bruxelles I »), art. 5 § 3. – Règlement (UE) n° 1215/2012 (« Bruxelles I bis »), art. 7, § 2 – Action en responsabilité contre l'émetteur pour prospectus lacunaire. – Qualification de la relation (contractuelle ou délictuelle). – Préjudice financier. – Lieu de matérialisation du dommage. – *CJUE. – 1^{re} ch., 12 sept. 2018. – aff. C-304/17. – Helga Löber c/ Barclays Bank plc. – JurisData n° 2018-017863 : comm. 15, p. 503*).

CHRONIQUES

- **Cour de justice et tribunal de l'union européenne, Chronique**, par Delphine DERO-BUGNY, Muriel CHAGNY et Cyril NOURISSAT (*chron. 3, p. 517*).
- **Chronique de coopération judiciaire, Chronique** par Kamalia MEHTIYEVA (*chron. 4, p. 581*)

BIBLIOGRAPHIE

- **Comptes rendus d'ouvrages**, p. 635.
- **Ouvrages reçus**, p. 643.
- **Revue des revues**, p. 645.

INFORMATIONS

- **Traités et actualités législatives**, p. 649.
- Tables trimestrielles détaillées*, p. 657